

Compte rendu du Comité de Pilotage Site Natura 2000 « Plateau de l'Aubrac » 05 Février 2020

Objet de la réunion :

La présente réunion a pour ordre du jour :

- le bilan de l'animation du 01/04/2019 au 31/03/2020 ;
- le prévisionnel d'animation du 01/04/2020 au 31/03/2021 ;
- les observations et questions diverses des participants.

Le diaporama projeté lors de la réunion est disponible sur le site internet, rubrique « Animation du site » : <http://www.natura2000-aubrac.fr/animations-du-site>

Participants :

ASTRUC Alain, Président CCHTA
BASTIDE Bernard, Président du COPIL
BORREL Michel, OFB
COLIN Anne, COPAGE
LACOSTE Christine, CEN
LAMOTHE Estelle, PNR de l'Aubrac
MEFFRAY-DAVAL Dominique, DDT 48
MERIC Elisabeth, Mairie St-Laurent-de-Muret et CR
PEYTAVIN Thierry, SARL S2M-MERIC, représentant UNICEM
ROSSIGNOL Loïc, Chambre d'agriculture Lozère
RUAT Daniel, Fransylvia Lozère (forêt privée)
MONLONG Romain, Natura 2000 - CCHTA

Sont excusés :

BLONDEL-BAUR Nathalie, Jardin Botanique Aubrac
CANAR Guillaume, Syndicat Mixte Lot-Dourdou
CARIOU Eric, Mairie de Nasbinals
DELGA Carole, Région Occitanie
ISARD, Délégué agence de l'eau Adour-Garonne
LAMANDE Nathalie, DREAL Occitanie
LARRUE Jacques, journaliste indépendant
MEYRUEIX Xavier, Santé Protection Animale
MOLINES Loïc, CRPF
VIALARD Christophe, Jeunes Agriculteurs de Lozère

Introduction de la séance et reconduction

Après avoir remercié les personnes présentes à ce nouveau comité de pilotage, Bernard BASTIDE - Président du COPIL – suggère d’associer le prochain COPIL à un évènement Natura 2000 qui pourrait mobiliser les agriculteurs du plateau, afin de faire une restitution portant sur les dernières années d’animation du site.

Monsieur Astruc devant s’absenter, il est procédé au vote pour le renouvellement de la maîtrise d’ouvrage de l’animation du site Natura 2000 et de la mise en œuvre du document d’objectif. La Communauté de Communes des Hautes Terres de l’Aubrac (CCHTA) souhaite poursuivre cette mission. Le comité de pilotage valide cette reconduction pour trois ans à l’unanimité ainsi que la présidence du comité de pilotage par Monsieur Bastide.

Présentation de Romain en poste chargé de mission

B. Bastide donne ensuite la parole à Romain MONLONG, qui se présente en tant que chargé de missions Natura 2000 auprès de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l’Aubrac depuis le 1^{er} juillet 2019.

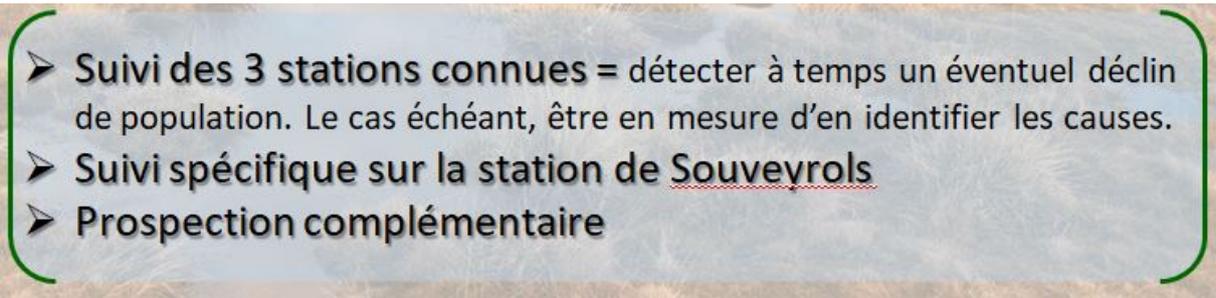
Présentation

Romain MONLONG (CCHTA) rappelle les caractéristiques du site, ses principaux enjeux et son fonctionnement. Il présente ensuite le bilan des actions menées dans le cadre de l’animation du site et propose un plan d’action prévisionnel pour l’année d’animation 2020/2021. (Cf. Diaporama de présentation, disponible sur le site internet).

Bilan 2019/2020

➤ **Suivis Ligulaire de Sibérie**

Romain MONLONG présente le suivi de la Ligulaire réalisé en 2019, qui a été l’action phare de cet été 2019. Il précise qu’il a reçu le soutien de Gaëlle RABOISSON, employée en CDD durant 1 mois et demi à cette occasion. Il ne manque pas de remercier le CBN Pyrénées-Midi Pyrénées et celui de Méditerranée. Le premier a déjà suivi des stations de Ligulaire sur le site Natura 2000 du « Plateau central de l’Aubrac aveyronnais ». Une réunion de terrain avec la présence des deux organismes, avant le suivi de l’été 2019, a permis de valider et de d’élaborer des protocoles de suivi adaptés, en particulier pour la station de Souveyrols présentant plusieurs milliers de tiges fleuries. Romain MONLONG fait circuler le rapport de suivi détaillé dans la salle, lequel est consultable sur le site internet de Natura 2000 plateau de l’Aubrac. Les points majeurs du suivi :

- 
- **Suivi des 3 stations connues** = détecter à temps un éventuel déclin de population. Le cas échéant, être en mesure d’en identifier les causes.
 - **Suivi spécifique sur la station de Souveyrols**
 - **Prospection complémentaire**

Christine LACOSTE (CEN 48) demande si les écobuages non déclarés et répétés depuis plusieurs années sur la tourbière des Roustières peuvent expliquer la baisse importante des effectifs de tiges fleuries de Ligulaire sur ce site. Romain MONLONG lui répond que la bibliographie concernant cette espèce ne mentionne pas que le feu lui soit préjudiciable, mais qu'une perturbation profonde de son habitat pourrait certainement avoir une incidence négative sur ses populations.

➤ **Recherche de la Rosalie Alpine**

Romain MONLONG (CCHTA), explique que cette espèce d'intérêt communautaire prioritaire présente sur les Boraldes aveyronnaises, à quelques kilomètres seulement du périmètre du site « Plateau de l'Aubrac », pourrait bien être présente en ses limites. Il évoque donc les 6 sites présentant un habitat favorable à la Rosalie qui ont été prospectés cet été, malheureusement sans succès. En revanche, une propriétaire de parcelles forestières sur la commune du Buisson aurait déjà contacté l'espèce. Il se propose donc de vérifier cette donnée l'été prochain, et si c'est le cas de l'inscrire au Formulaire Standard des Données répertoriant toutes les espèces et habitat d'intérêt Communautaire du site.

➤ **Prospection Mulette perlière**

Afin d'éliminer des suspicions de présence de l'espèce sur certains cours d'eau de l'Aubrac, qui présente à priori des habitats favorables à la Mulette, quelques heures sont consacrées chaque année à des prospections, en fonction de la condition des eaux et du temps disponible. En 2019, 1 demi-journée a été consacrée à cela avec la stagiaire de 1^{ère} STAV Marie SALTEL, sur le ruisseau de la Cabre au dessus de la confluence avec le Bès. L'espèce n'a pas été retrouvée.

Michel BORREL évoque les analyses par ADN environnemental, qui pourrait être une solution rapide pour évincer certains cours d'eau. Romain MONLONG lui répond qu'un prélèvement a déjà été effectué juste en aval du pont de Gournier. L'analyse s'est révélée positive pour la Mulette perlière, mais les conclusions sont très difficiles à tirer à cause des incertitudes concernant la distance de détectabilité de l'ADN (connaissance d'une population 13km en amont).

L'OFB pourrait proposer d'autres prélèvements. Romain MONLONG s'engage donc à transférer à Michel BORREL un diagnostic réalisé en 2018, pour identifier des cours d'eau qui pourraient faire l'objet d'analyses futures.

➤ **MAEC 2020**

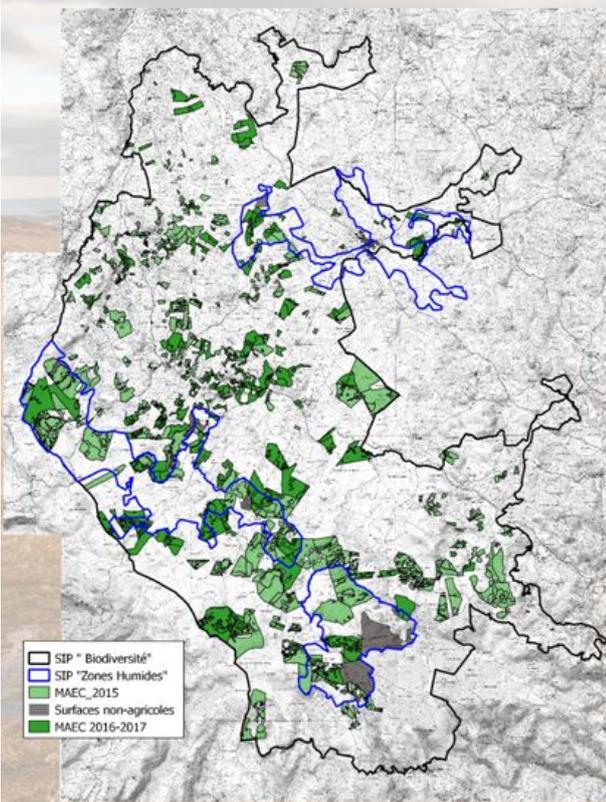
Romain MONLONG rappelle qu'aucun contrat n'a été signé ces deux dernières années, faute d'enveloppe financière à cet effet. En revanche, 47 contrats aubracois arrivent à leur terme en 2020 (ceux signés en 2015). Selon le ministère et l'application de la région, ces contrats seront prorogés d'un an, selon certaines conditions :

Prorogation des MAEC 2015

1. Amélioration des connaissances et suivis (ACS)
2. **Gestion des habitats et des espèces (GHE)**
3. Information, sensibilisation et valorisation (ISV)

- **47 contrats** s'achèvent en 2020 (3300ha)
- Selon règles ministères **2 mesures non prorogeables** pour notre site (ZH06 et HE18)
- **2 exploitants concernés**
- Pas de budget d'animation dédié
- Information par courrier individuel
- Modalités de prorogation sur « téléPAC »



Contrat Natura 2000 Bande boisée :

Romain MONLONG évoque l'avancement du contrat Natura 2000 NI-Ni Bande boisée en cours de réalisation avec la Mairie de Nasbinals et avec le soutien technique du PNR de l'Aubrac (Cf. Diaporama disponible sur le site internet).

Anne COLIN (COPAGE) interroge Romain MONLONG sur les essences qui seront utilisés pour la replantation de la bande boisée. Celui-ci lui répond qu'elles seront uniquement locales comme l'impose la mesure Natura 2000 NO6Pi.

S'en suit un débat sur le Frêne et l'arrivée progressive de la Chalarose, maladie due à un champignon qui cause le dépérissement des frênes dans 95% des cas lorsqu'ils sont touchés. Il semblerait que la politique forestière actuelle tende à abandonner toute plantation de cette espèce, malgré le fait que 5% des individus seraient naturellement résistants.

La question soulevée est la suivante : se passer du frêne ou chercher à se procurer des plans résistants ?

Projet Tourbière des Roustières :

Romain MONLONG (CCHTA) rappelle le contexte :

- écobuages répétitifs, pour le troisième hiver consécutif sur cette tourbière classée en ZNIEFF (type II) mais aussi en Espace Naturel Sensible ;
- dont brûlage de la tourbe en profondeur lors de l'hiver 2016-2017 ;
- auteur non identifié ;
- les surfaces incendiées sont, pour la plupart d'entre elles, des surfaces non agricoles ;

- Christophe VIALARD, agriculteur aubracois, a contacté a plusieurs reprise la CCHTA suite à un brulage dont il n'a pu identifier l'auteur, en bordure ou sur ses prairies de fauches attenantes à la tourbière.

Romain MONLONG informe les participants de cette réunion que la totalité des propriétaires de la tourbière ont été rencontrés cet hiver (au moins 1 dans le cas d'indivision), après une réunion de concertation entre gestionnaires qui s'est tenue en septembre. Il était épaulé par Cloé GARREL (PNR de l'Aubrac). Le but de ses rencontres était d'une part d'obtenir un accord de principe verbal pour mener des études complémentaires sur la tourbière (hydrologie, inventaires faune et flore). Ceci a été le cas pour l'ensemble des rencontres. Et d'autre part de sensibiliser aux problématiques d'éco-buages non-déclarés dont le site fait l'objet chaque hiver, en insistant sur le fait qu'une veille collective est important pour que ces événements ne se reproduisent pas. Il nous informe qu'une prochaine réunion de restitution et de concertation entre gestionnaires se tiendra prochainement, à priori le 24/03/20.

Supports de communications, évènements, sorties... :

Romain MONLONG présente l'ensemble des moyens de communication du site Natura 2000 (mise à jour du site internet, lettre info...) et les évènements auxquels la CCHTA a participé au titre de Natura 2000 (Phot'Aubrac...). Détail dans le Diaporama.

Proposition du programme d'animation pour 2020/2021 :

Détails des actions majeures dans le diaporama disponible sur le site internet.

	ACS	GHE	ISV
Propositions pour 2020	➤ Suivi Ecrevisse à pattes blanches	➤ Etude possibilités Contrat Natura 2000 « Berges du Nasbinals »	➤ Concours des pratiques agro-écologiques
	➤ Suite Suivi Ligulaire de Sibérie	➤ Contrat Natura 2000 « Bande boisée » suite et accompagnement	➤ Phot'Aubrac
	➤ Etudes sur la tourbière des Roustières	➤ Veille MAEC / Prorogations de contrats en 2020	➤ Suite programme animations écoles Nasbinals - Malbouzon (4 séances)
	➤ Prospection Rosalie alpine (La Recouse)	➤ Dotation aux communes	➤ Fête de la montagne
	➤ Suite prospection Mulette perlière		➤ Sortie avec le foyer rural et club rando (05 juin)
	➤ Suivi broyage Canche en soutien du COPAGE		➤ Mise à jour SIN2/FSD/Site internet
			➤ Instagram/Facebook
		➤ Sensibilisation Trail en Aubrac	

Contrat Natura 2000 à prévoir : enrochements sur le ruisseau Nasbinals pour la protection de l'écrevisse à pieds blancs. (une opération à chiffrer rapidement pour prendre rang à la DREAL sur les crédits 763 LR)

Animation scolaire (4 séances) sur écoles de Nasbinals et Malbouzon . Prévoir éventuellement une mise à disposition de l'exposition pour la seconde animation.

Dotation aux communes : elle sera reconduite en 2020, mais les montants et les critères de son attribution ne sont pas encore connus.

Interventions diverses :

Anne COLIN (COPAGE) présente succinctement le suivi broyage de la canche entamé il y a deux ans dans le cadre d'un contrat MAE à titre expérimental chez 3 agriculteurs. Parcelles témoins .L'étude sur les effets du pâturage des vaches et son Évaluation se fera en 2020, Romain MONLONG est sollicité en appui technique.

Estelle LAMOTHE (PNR) fait un point rapide sur l'état d'avancement du Plan Pluriannuel de Gestion du Bès. L'année 2019 a été notamment consacrée à la récupération des accords avec les communautés de communes.

Michel BORREL s'interroge sur ce qu'il faut entendre par « pratiques agro-écologiques, au sujet du concours co-organisé par la CCHTA. Anne COLIN lui répond que les pratiques plébicités par ce concours sont celles qui offrent le meilleur équilibre entre les « bénéfiques » environnementaux et les « bénéfiques » agronomiques.

Validation de la programmation 2020-2021 et clôture de la séance

N'ayant plus de question ou objection, l'assemblée valide le bilan 2019/2020 et la programmation 2020-2021. Bernard BASTIDE, clôture la séance et remercie les personnes présentes.

Le Président du COPIL

Bernard BASTIDE